



GEM LE CLUB

La Garenne Colombes

RAPPORT ACTIVITE 2015



Groupe d'Entraide Mutuelle : association à but non lucratif (loi du 1er juillet 1901). Pour les adultes en situation de fragilité psychique.

Tél. : 01/57/67/77/70 - email: gemleclub@hotmail.fr



Table des matières

1. Présentation	3
Fiche de synthèse	3
Cadre règlementaire et missions.....	4
2. Les différents acteurs	6
Témoignage des adhérents	6
Rôle de l'association parrain	7
3. Ouverture et activités	8
Planning.....	8
Les fréquentations	9
4 Les adhérents.....	10
Répartition hommes & femmes.....	10
Âge moyen des participants par sexe	10
Communes d'habitations.....	10
Situation familiale	11
Situation professionnelle	12
Suivi Médical	12
L'Association des adhérents.....	13
Bilan de l'année 2015.....	Erreur ! Signet non défini.
Les thèmes abordés lors des Réunions Vie associative :	14
L'assemblée générale	14
Le gem dans la cité.....	
Les différents acteurs	15
Perspectives pour l'amélioration du GEM	17

1. Présentation

Un Groupe d'Entraide Mutuelle C'est un espace convivial où des personnes présentant des troubles psychiques peuvent se retrouver, s'entraider, partager et organiser ensemble des activités culturelles, sportives et artistiques... où chaque adhérent est acteur du projet de l'association. Un G.E.M. n'est pas une structure de soins.

Une petite équipe de professionnels soutient la réalisation du projet global, accompagne et motive dans la mise en place des diverses actions, et se positionne comme garant du bon fonctionnement.

Fiche de synthèse

Association Parrain : ŒUVRE FALRET

Date de création du GEM : 1 avril 2006

Date de création de l'association des adhérents : 30 novembre 2006

Subventions :

Ouvertures : Le Gem est ouvert du mardi au vendredi de 10h à 18h45 et un dimanche sur 2 ainsi que le samedi en autogestion de 11 à 17h30

Fréquentations

Gem le club a reçu 2079 visites en 2015 soit en moyenne 15 visiteurs par jours avec des fortes fréquentations les jours de repas (une moyenne de 20 adhérents)

Les journées les plus fréquentées sont généralement le jeudi vendredi et dimanche

Les Journées autogérées accueillent en moyenne 10 participants

Avec 36 nouveaux contacts en 2015.

Nous recevons 90 participants,

37 participants adhérents à l'association Gem le club

Les adhérents ont payé leur cotisation pour le financement de l'association des adhérents. Ces derniers fréquentent le GEM plusieurs jours par semaine avec une moyenne de 6 heures/ jour.

Équipe

Un animateur à temps plein

Bénévoles 0 bénévoles

Stagiaires : 2 stagiaires avec une durée de un à six mois selon les formations en générale.

Il n'y a pas eu de stagiaire depuis juin 2015 pour le GEM de la garenne colombes.

1 coordinatrice pour les 8 GEM

1 Directeur à temps partiel pour les 8 GEM

Association des adhérents :

Une réunion de bureau tous les 2 mois, 2/3 inter gem des adhérents par an, une réunion de vie par mois.

Activités :

Lectures, jeux de sociétés, arts plastiques, peinture sur porcelaine, repas festifs, atelier revue de presse, bowling, balades, restaurant, 1 voyage par an, sortie sur une journée, à la mer. Tournoi de ping pong, sortie culturel.

Activités hebdomadaires : Arts plastiques, informatique, jeux de société, discuter autour d'un café, rencontrer des personnes, faire ou ne rien faire...

Réunions

INTERGEM professionnels ;

INTERGEM association des adhérents : 2 à 3 fois par an

Convention/Intervenants extérieurs

Convention avec l'OPHLM pour le local avec la ville pour une salle de sport ainsi que la convention ville handicap

Communication ; rédaction d'article, programme

Cadre règlementaire et missions

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et les circulaires DGAS (29/08/2005, 20/05/2008 et 13/07/2011) relatives aux Groupes d'Entraide Mutuelle qui lui ont fait suite, ont permis à des personnes souffrant de troubles psychiques de s'organiser en association.

Depuis, dans toute la France, des nombreux G.E.M. se sont constitués, partageant des valeurs d'entraide et d'amitié, de solidarité et de démocratie, de responsabilité et de liberté. Pour les usagers de la psychiatrie, s'ouvre la possibilité de reconquérir des territoires perdus. La vie dans la cité permet la rencontre, la dissipation des peurs, la confiance. Ces personnes peuvent ainsi jouer un rôle actif d'information des populations sur les troubles psychiques, lutter contre la stigmatisation et suggérer des nouvelles voies pour faire avancer les pratiques de soin.

Pour aider ses membres à retrouver progressivement confiance en eux et lutter contre le sentiment de solitude et d'isolement, le GEM a pour objectif de favoriser le lien social et l'entraide mutuelle mais aussi d'encourager la participation et la prise de responsabilité des adhérents dans l'organisation et le fonctionnement du GEM.

GEM le CLUB est un lieu ouvert pour encourager les rencontres et les échanges. C'est aussi un espace de liberté où les activités comme les moments conviviaux autour d'un café ou d'un repas, les groupes discussions diverses, les jeux de société, l'écoute de musique, le chant les arts plastiques, etc...favorisent la découverte et l'altérité. Le G.E.M. participe à l'organisation de loisirs culturels mais aussi à l'organisation d'ateliers créatifs à partir des projets des personnes présents dans les locaux. Ils soutenus par l'animatrice, les bénévoles et les stagiaires.

L'accueil proposé s'adapte aux différents stades de l'existence de chacun. Par le biais de son activité le GEM assure un rôle de prévention, d'information, de réintégration sociale et de rupture de l'isolement.

Ces actions permettent de lutter contre l'exclusion sociale et la marginalisation dues aux souffrances psychiques.

Première étape vers la réhabilitation sociale des personnes, la rencontre. Le GEM est ouvert à tous pour activer une possibilité de rencontre non stigmatisant.

L'association apprend ou réapprend la vie en société et organise donc des moments de repas. Ce sont des moments d'un faire ensemble (chant, déco, arts...) et d'un vivre ensemble (acceptations de l'autre, bien-être (courses, cuisine, vaisselle, ménage): cela permet de se mettre en mouvement seul ou à plusieurs. De même pour l'organisation des moments festifs avec la possibilité pour les adhérents d'inviter des personnes venant d'autres G.E.M.

Toutes ses activités sont rendues possibles grâce au travail complémentaire des participants, de l'association des adhérents de l'animatrice et la chef de service du GEM. En effet, les adhérents élisent un bureau (composé d'un président, d'un vice président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de leurs adjoints) lors d'une Assemblée Générale [A.G]. Ensemble, ils proposent des activités, les organisent et les évaluent en fonction du budget. Cela leur permet d'évoluer et d'apprendre à gérer le G.E.M en fonction de ses besoins.

La question essentielle est l'acceptation de l'histoire de chacun des membres du collectif GEM et du respect des différentes conceptions qui en découlent. Généralement nous nous accordons que chaque structure associative est composée de personnes aux compétences et aux personnalités différentes. C'est ce qui fait la richesse des perspectives d'évolution du GEM. Cependant, il est entendu que les adhérents et avec eux leurs souhaits et revendications occupent une place à part entière dans le GEM. Leur expression doit être libre, eux-mêmes se trouvent en capacité d'agir. Ce rapport égalitaire entre pairs, ainsi qu'avec les autres membres du GEM (professionnels, bénévoles, stagiaires) permet cette émancipation. Mais quel que soit le statut des participants au collectif, les rapports et tout particulièrement les premiers contacts doivent rester égalitaires.

La pratique de l'entraide mutuelle concerne à la fois les adhérents et leurs pairs, ce qui doit conduire à un mieux-être.

Mais cette pratique fait aussi référence à l'appui que les professionnels et les bénévoles peuvent apporter aux adhérents. Ces personnes ressources doivent rester en retrait et ne pas rentrer en relation trop duelle avec les adhérents tout en étant à leur écoute. Les personnes ressources ne jouent ni le rôle de soignants, ni celui d'éducateurs. Le mot clef est **la confiance** envers les différents membres.

Etre attentif, c'est avoir la capacité d'entendre l'évolution des besoins des personnes et mettre en place, les solutions adaptées pour que chacun trouve sa place dans ce lieu convivial. Chacun y trouve et y prend un rôle en fonction des besoins qu'il pressent. Mais pour que l'offre soit souple une équipe permanente est indispensable pour accompagner les petits et grands projets tout au long de l'année

Rompre l'isolement permet de lutter contre la stigmatisation et l'exclusion sociale due aux souffrances psychiques.

Le cadre du GEM et ses activités mettent en œuvre toutes les conditions propices à la rencontre ; et offre des opportunités efficaces de renouer, dans la dignité, des liens sociaux, familiaux, amicaux, etc.

Entendre le désir :

Il s'agit d'accueillir les personnes en mouvement. Même si les activités s'adressent en priorité aux personnes en demande d'agir, le GEM accueille tous ceux qui désirent s'y rendre. Entendre l'envie d'agir, non par les dires, mais par l'action volontaire en cours. Cette dernière révèle une volonté d'agir qui ne peut pas être perceptible sans une action concrète.

Ne pas s'adonner à une activité proposée n'équivaut pas à une absence de volonté d'agir.

Accompagner l'envie d'agir :

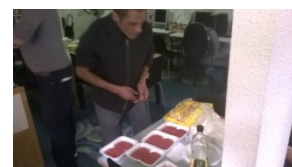
Le GEM a pour vocation d'offrir un lieu convivial qui permet l'écoute et l'échange, l'information et l'aide mutuelle le choix et l'organisation d'activités culturelles et de loisirs. C'est l'occasion pour certains de proposer ses envies et de les mettre concrètement en place en animant un atelier ou en suggérant de nouvelles sorties ou activités.

Valoriser les actes des personnes déjà en mouvement afin de motiver et encourager d'autres personnes à s'engager et s'investir dans leur propre vie et par la même occasion dans celle du GEM.

C'est sans doute le volet le plus difficile du dispositif, il faut prendre son temps être attentif à des petits détails, mettre en confiance pour que chacun agisse dans la mesure de ses possibilités et à son rythme. Créer un environnement serein et fécond pour concrétiser un engagement.

Ce bilan d'activité offre une description de notre dispositif ainsi que toutes les informations concernant les activités partagées tout au long de l'année 2013.

2. Les différents acteurs



Témoignage des adhérents

Les repas festifs du dimanche



Toutes les deux semaines dans une ambiance conviviale et chaleureuse, les GEMMEURS se retrouvent afin de partager un bon repas préparé ensemble. Les organisateurs du repas essaient de choisir des plats qui sortent de l'ordinaire qu'ils cuisinent ensemble avec des produits frais. En essayant de faire un repas équilibré.

Ici la bonne humeur est de mise. Les repas du dimanche réunissent généralement quinze à vingt-cinq personnes qui veulent vaincre l'ennui et la solitude du dimanche.

Quelques exemples de repas : Repas Italien, réunionnais, tagine,

Magali (2014) « j'aime bien les repas du dimanche, on peut parler entre nous »

Soraya (2015) « Les repas du dimanche sont important, car le dimanche je m'ennuie si non »

Karim (2015) « Je ne sors pas de chez moi le weekend end, sauf si le Gem est ouvert »

Hacène (2015) « C'est un moment de partage et de convivialité »



Visite de la tour Eiffel.

« La vue de Paris est magnifique du 2eme étage » Karine

Nous organisons des sortie culturel régulièrement se qui permet de dynamisé le groupe. Et ils sont toujours intéressés de sortir du gem.

Sortie à Deauville



« C'était génial, on a pu voir la mer et profiter du plein air » Salika

« Ont devraient faire ca, tous les mois » Brahim



Patinoire-Bowling

J'aime bien ces sorties au bowling. C'est un moment sympa et cela permets de se dépenser un peu. José
Tous les mois je vais au bowling, c'est un bon moment, dommage que l'on ne soit pas plus nombreux. Hacem



Au Gem on passe agréablement nos journées en faisant des activités de toute sorte, arts plastiques, balades, les jeux de société sont très appréciés. On s'exerce à différents jeux de société : dames, petit chevaux, scrabble, cartes, Monopoly, triomino, train mexicain, etc....On est des pros !

Soraya



Après presque trois mois de travaux le montage des meubles peux se faire !



Rôle de l'association parrain

Les instructions DGAS du 20 Mai 2008 rendent obligatoire le soutien d'un organisme parrain. Celui-ci doit aider l'association des adhérents à s'organiser notamment en lui apportant une aide dans la gestion administrative et financière et accompagner son évolution en toute sécurité. Les dispositions prévoient que le parrainage peut être assuré par une association ou un organisme œuvrant dans le champ de la santé mentale ou du handicap. C'est pourquoi, dans cet esprit l'association ŒUVRE FALRET est le parrain de 8 GEM.

Une convention de parrainage a été signée entre l'association des adhérents du Gem et l'association marraine : l'Œuvre Falret. L'association Marraine veille au bon fonctionnement du GEM. Elle gère les subventions les plus importantes et les ressources humaine. Elle est également garante du fonctionnement étique de la structure et apporte un soutien logistique.

3. Ouverture et activités

	SEMAINE A	SEMAINE B
LUNDI	FERME	FERME
MARDI	10h/18h45	FERME
MERCREDI	14h/19h00	14h/19h00
JEUDI	10h/18h45	10h/18h45
VENDREDI	10h/18h45	10h/18h45
SAMEDI	<i>Autogestion : 11h/17h30</i>	<i>Autogestion : 11h/17h30</i>
DIMANCHE	FERME	10h/18h30

De manière générale la journée commence à 10h, en discutant de sujets divers en fonction de l'actualité du moment. Nous déjeunons généralement ensemble. Une activité est proposé en après-midi.

Planning :

Le planning varie en fonction de certain mois, selon les jours fériés ou les éventuelles formations professionnel, mais nous faisons en sorte d'avoir une grande amplitude horaire pour que tous puisse passer un moment aux gem, meme si il travaille en ESAT par exemple.

<u>Lundi</u>	29 Février Gem fermé	7 Mars Gem fermé	14 Mars Gem fermé	21 Mars Gem fermé	28 Mars Gem fermé
<u>Mardi</u>	1 ^{er} Mars Gem Fermé	8 Mars Gem Fermé Autogestion 11h-16h	15 Mars Autogestion 11h-17h30 Thomas en formation	22 Mars Atelier cuisine (repas partagé)	29 Mars Gem Fermé
<u>Mercredi</u>	2 Mars 15h Mandala	9 Mars Tournoi de Scrabble	16 Mars Autogestion 11h-17h30 Thomas en formation	23 Mars 15h Tournoi Ping pong	30 Mars Sortie à la défense. (s'il fait beau)
<u>Jeudi</u>	3 Mars Atelier écriture	10 Mars 13h30 Choix d'un film a visionné	17 Mars BOWLING	24 Mars Journée administrative Gem fermé	31 Mars Salle de sport Activité à prévoir
<u>Vendredi</u>	4 Mars P'tit déjeuner 1€ RDV 10h30	11 Mars Autogestion 11h-16h30 Thomas en formation	18 Mars Atelier créatif (dessin/art plastique)	25 Mars Réunion de bureau 11h	
<u>Samedi</u>	5 Mars Autogestion Accueil et jeux	12 Mars Autogestion Accueil et jeux	19 Mars Autogestion Accueil et jeux	26 Mars Autogestion Accueil et jeux	
<u>Dimanche</u>	6 Mars Repas convivial 3€	13 Mars Gem Fermé	20 Mars Repas convivial 3€	27 Mars Gem Fermé	

Les fréquentations :

Mois	Nombre de visites	Nombre de 1er contact
Janvier	274	4
Février	251	2
Mars	283	3
Avril	276	4
Mai	270	4
Juin	293	5
Juillet	Fermé	0
Août	Fermé	0
Septembre	135	0
Octobre	300	7
Novembre	336	4
Décembre	291	3
Total	2709	36

En générale on s'aperçoit qu'à l'approche des fêtes le nombre de personnes par jours augmentent.

Cela est surement du au stress de passer les fêtes seul pour certain et pour d'autre l'idée du repas familiale les angoisses.

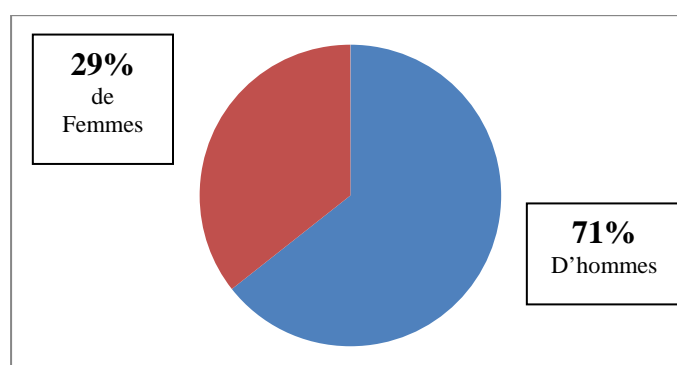
Nous avons fermé le Gem juillet / aout et les deux premières semaines de Septembre pour rénover le local. Se qui explique le peux de visites en septembre et un une hausse sur les mois qui on suivie car pendant deux mois les usagers ne sont pas beaucoup sorties et avait hâte de retrouver le Gem. (D'après leur dire).

Pour l'année 2015 en moyennes nous avons 15 visites par jours.

4 Les adhérents

Répartition hommes & femmes

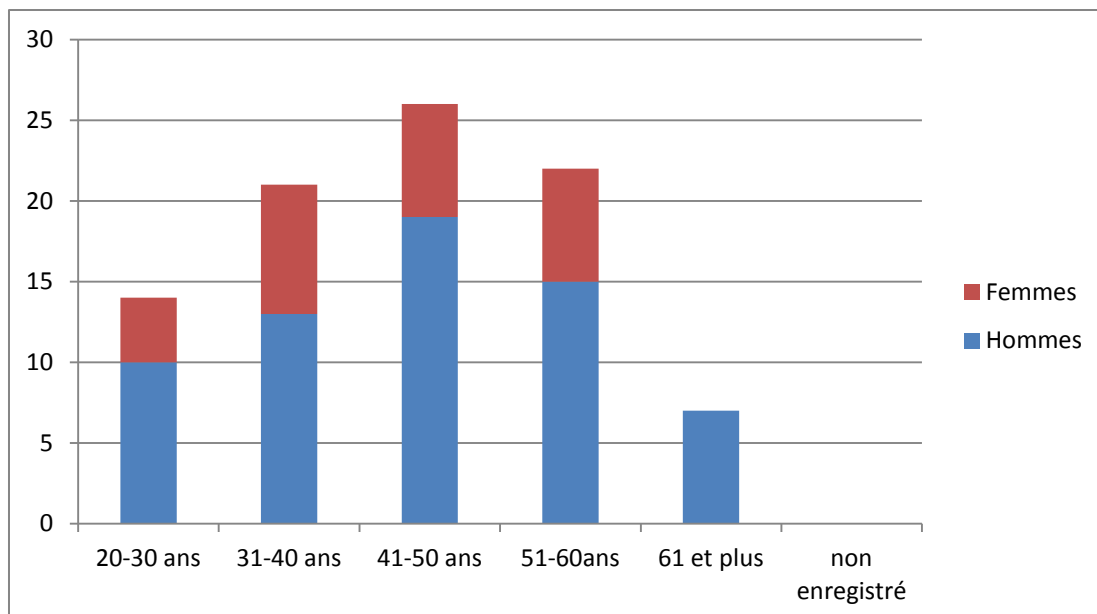
<u>ANNEE</u>	<u>HOMMES</u>	<u>FEMMES</u>	<u>TOTAL</u>
<u>2014</u>	49	32	81
<u>2015</u>	64	26	90



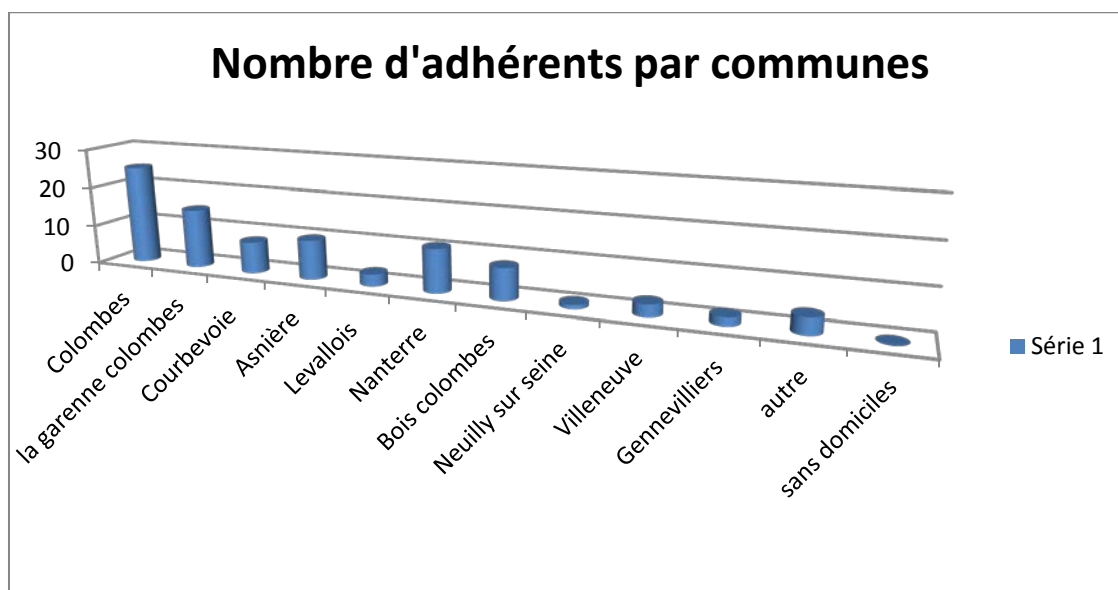
Âge moyen des participants par sexe

Tranche d'âge	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Total
20 - 30 ans	10	4	10
31 - 40 ans	13	8	
41 - 50 ans	19	7	
51 - 60 ans	15	7	
61 et plus	7	0	7
non renseigné	0	0	0
Total	64	26	90

Nous recevons au sein du GEM principalement des personnes âgées entre 41 et 50ans, les hommes sont plus présents que les femmes.



Communes d'habitations

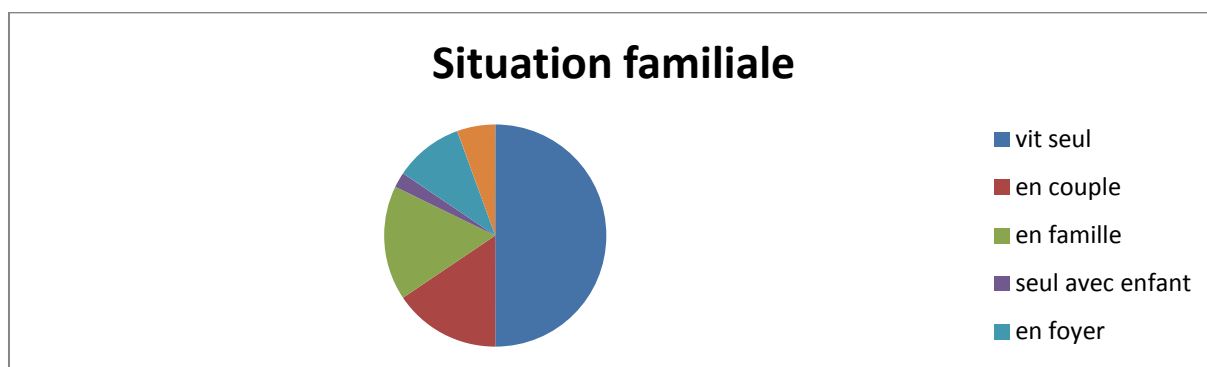


Les adhérents du GEM habitent principalement la commune de Colombes, la Garenne Colombes et Nanterre. Ils viennent pour la plupart en bus ou à pied.

Situation familiale

SITUATION FAMILIALE

	Nombre d'adhérents
Vit seul	45
En couple	14
En famille	15
Seul avec enfant	2
En Foyer	9
Autre non précisé	5
TOTAL	90



Les adhérents vivent majoritairement seuls, peu d'usagers ont des enfants, et de plus en plus sont en foyer ou en couples.

Situation professionnelle

travaille	ne travaille pas	retraité	total
24	56	10	90

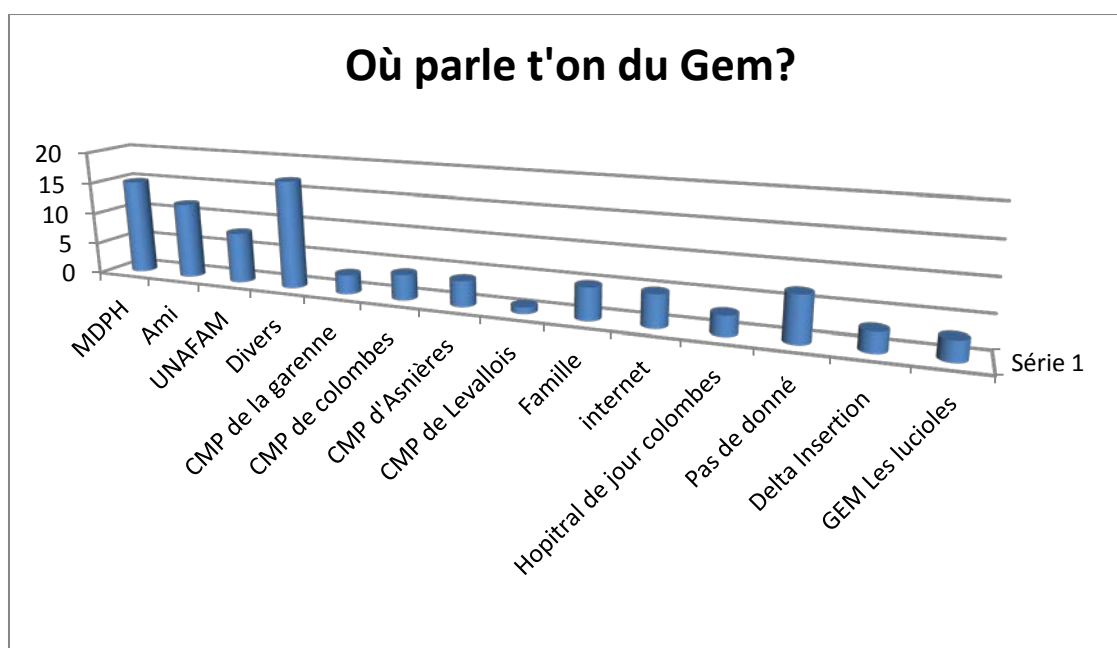
On peut constater que majoritairement les adhérents fréquentant le GEM ne travaillent pas.

Suivi Médical

Suivi médical	Nombre d'adhérents
CMP de la Garenne-Colombes	10
Psy. Privé	7
Autre - CMP	17
CMP de Colombes	6
CMP d'Asnières	5
Pas de suivi	4
Autre - Hôpitaux	6
Médecin généraliste	4
CMP Nanterre	7
Autre	24
Total	90

Comment les adhérents ont entendu parler du GEM ?

Ont entendu parler du GEM par...	Nombre d'adhérents
MDPH	15
Un ami	12
Unafam	8
Divers (structures)	17
CMP de la Garenne	3
CMP de Colombes	4
CMP d'Asnières	4
CMP de Levallois	1
La famille	5
Internet	5
Hôpital jour Colombes	3
N'a pas donné d'information	7
Delta Insertion	3
GEM Les Luciole	3
Total	90



L'Association des adhérents

L'association d'adhérents a mis en place une organisation qui lui est propre en fonction de son environnement et de ses membres. Nous tentons jour après jour de mettre en avant une éthique commune pour tous les membres. Le fonctionnement du GEM s'est défini comme devant nécessairement être souple. L'association doit être capable de se remettre en question dans les activités qu'elle propose et dans sa démarche. Le GEM est un projet permanent ; puisque ses actions sont susceptibles d'évoluer tout au long de l'année.

L'objectif de cette flexibilité est d'être capable de s'adapter aux membres du GEM à leurs fragilités. Ainsi un GEM doit pouvoir faire place à la pleine participation de ses adhérents. L'Association parrain via les salariés doit permettre aux adhérents de prendre part à toutes

décisions essentielles telles que le règlement intérieur élaboré collectivementAinsi, le GEM est un ensemble de personnes avec des troubles psychiques qui s'organise entre elles avec l'aide de professionnels.

Certaines activités sont en quelques sortes autogérées. Mais l'investissement ne va pas toujours de soi, nous remarquons que certains adhérents s'impliquent dans les décisions mais pas dans leur application. Nous réfléchissons sur cette notion d'engagement, ce n'est pas toujours évident de faire face au manque de dynamisme.

« L'entraide commence par être dans ce lieu et faire des choses ensemble. C'est aussi l'acceptation des autres, même s'il peut-être difficile de côtoyer des personnes qui font penser à l'hôpital psychiatrique ».

Les thèmes abordés lors des Réunions associatives:

Les thèmes abordés lors des réunions sont :

1. Budget
2. Demande de subvention mairie de la Garenne Colombes
3. Dons des amis de l'Œuvre Falret
4. Ecritures pour le compte des adhérents

Les membres du bureau souhaitent que le cahier des comptes soit tenu avec plus de rigueur. C'est-à-dire une ligne inscrite par mouvement. En cas d'absence des responsables de tenue des comptes, il convient de laisser un mot dans la caisse portant inscription du montant, de la date et du libellé de la dépense ou de la recette.

5. Agencement du local

6. Entretien du GEM

Il est rappelé aux adhérents que tous doivent participer à l'entretien du local et au nettoyage de sa vaisselle (voir règlement du GEM).

L'assemblée générale

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 Mai 2014

Objet : Election des membres du bureau pour l'année 2015

N°d'enregistrement de l'association : W922003462

Nombre de votants : 21 dont 4 votes par correspondance. Dont 23 cotisants.

Résultats :

Président: Hacène AIT TAARA

Secrétaire : Djamel Dhamani

Secrétaires adjoints : Magalie

Trésorier : Pascal COUTAREL

Trésoriers adjoints : Eric LAVEISSIERE

Les membres du bureau sont élus pour deux années à partir de cette année.

A l'issue du dépouillement un pot a été offert par le GEM.

Dans la joie et la bonne humeur !

L'équipe

Certains adhérents expriment leur appréhension à leur arrivée. Une des fonctions de l'animateur est d'être médiateur « catalyseur ». Il coordonne, formule des propositions si besoin est.

Les professionnels ont un rôle clef dans le GEM : le temps libre et le bon cœur des bénévoles ne suffisent pas et les adhérents ressources peuvent s'épuiser.

Le rôle de l'animateur

Le rôle de l'animateur du G.E.M n'est pas de faire à la place des participants dans les différentes activités mais de permettre de « faire avec » en donnant un petit coup de pouce si nécessaire et d'assurer la continuité des activités ou des projets si les adhérents, pour un temps, ne sont plus en situation de le faire. Il a aussi une fonction de médiateur dans les temps collectifs pour gérer les conflits qui peuvent surgir, une fonction de garantie du respect des règles établies par le G.E.M. et d'Autrui, et enfin une fonction d'orientation vers les services de santé ou sociaux.

La fonction d'animation :

Une des fonctions principales de l'animateur est l'accueil. Accompagner c'est un va-et-vient permanent entre la présence rassurante et le retrait encourageant l'autonomisation. Mais l'animateur est aussi une technicienne. La connaissance de la structure lui permet de renseigner les adhérents sur le fonctionnement du GEM. . Il a la maîtrise du support qu'elle propose aux adhérents. Il peut ainsi user de l'activité comme d'un outil de médiation. Se situer dans le faire plutôt que dans le dire afin d'apaiser la relation entre adhérents mais aussi le rapport que chaque personne entretient avec sa problématique. Il ne s'agit donc pas « d'occuper » les adhérents pour combler un vide dans le temps. C'est aussi l'encouragement à la participation de ces derniers qui fait la différence. Son rôle est donc de veiller à ce que le lieu reste accueillant que les personnes s'y sentent bien et que les tâches quotidiennes soient effectuées. Cela implique de respecter les difficultés des adhérents, grâce à un cadre assez souple. Proposer sans imposer, en sollicitant les participants à partir des compétences humaines, sans qu'un projet ne soit pensé pour eux. La proposition, l'accroche ne prend son

sens qu'avec l'appui d'une volonté de l'adhérent. C'est par le plaisir trouvé dans l'expérimentation, par la valorisation, que peut se retrouver le plaisir de faire par soi-même. Le désir se retrouve également grâce aux rapports entre les membres l'émulation du groupe, sans que l'animateur n'ait besoin d'intervenir. L'animateur encourage la responsabilisation et l'autonomisation des personnes arrivant dans le GEM. Il est important de faire respecter le cadre incarné par les règles élaborées collectivement. Au fil du temps la place de l'animateur évolue vers un rôle de coordination et de régulation, l'animation et l'accueil à proprement parlé étant assuré régulièrement par les adhérents. Cependant l'animateur est un élément du collectif qui a pour fonction de rappeler le règlement intérieur élaboré avec l'ensemble des membres du GEM il aussi force de proposition et prend part à l'animation des activités. Il est garante de la pérennité de la structure, les adhérents les bénévoles sont susceptibles régulièrement d'être absents fatigués... l'animateur a des compétences en matière de gestion et d'organisation pour maintenir un esprit associatif.

L'INTERGEM :

Dés l'ouverture des premiers GEM parrainés par l'ŒUVRE FALRET une réflexion avait été initiée autour de l'intérêt de créer des temps de réunion en INTERGEM.

Les professionnels des 8 GEM se rencontrent de manière régulière (3 fois/ an) afin de travailler ensemble sur la question de la mise en conformité avec les circulaires, la pérennisation des GEM, l'échange d'expérience, l'organisation administrative et financière ... C'est l'occasion pour les professionnels de se rencontrer.

La volonté de tous est bien de pouvoir préserver, au vu d'un contexte économique et politique incertain l'offre variée qui est proposée aux personnes en souffrance psychique.

L'analyse de sa pratique

Les professionnels partagent également un temps d'analyse des pratiques (1 fois/ mois) afin de favoriser une connaissance réciproque et de parvenir à éclaircir les contours des fonctions et du positionnement des professionnels au sein des GEM.

Afin d'entrer sereinement dans un type de rapport transversal avec les adhérents, des temps de formation sont proposées aux professionnels via l'association parrain. Ces temps de réflexion sont proposés à tous les salariés travaillant au sein de l'Oeuvre Falret. Au-delà d'une sensibilisation aux problèmes que pose la relation avec des personnes ayant des troubles psychiques, il s'agit davantage de travailler sur ces propres représentations des personnes malades mentales et des conséquences de la maladie psychique que d'acquérir des connaissances concernant les symptomatologies et les pathologies. Posséder une formation initiale dans le domaine de la santé mentale n'implique pas d'exercer des fonctions semblables à celles des soignants.

La régulation permet de travailler son rapport à l'autre ainsi que sur la notion de « tiers médiateur » des relations. Ce questionnement se rapporte à cette approche particulière qui permet aux personnes de se référer au collectif à travers le cadre élaboré avec les adhérents. C'est dans ce contexte que l'animatrice ne s'adresse pas à l'individu en son nom propre mais au nom des repères fixés par le groupe. Il ne s'agit plus de relation duale comme ce peut-être le cas dans le cadre d'un suivi thérapeutique ou éducatif. Il en va de même en activité où le support de l'atelier représente le média de l'activité. C'est à travers ce média que l'adhérent s'investit dans la relation avec l'animatrice et les autres participants. Il n'est plus lui-même le sujet de l'échange. Dégagé de cette « emprise » sur son espace intime l'adhérent, même en souffrance, peut aborder plus sereinement ses rapports à autrui. Le travail entamé en

régulation avec la psychologue sans connaissance des adhérents lors des réunions d'analyse des pratiques consiste précédemment à commencer un questionnement collectif à partir de ces éléments. Quel est la place de l'investissement personnel des professionnels dans leur relation aux adhérents ? Quels éléments du cadre inhérents à la situation particulière du GEM, peuvent servir à tempérer les relations ?

🕒 Le rôle des bénévoles

La question des compétences et de la répartition des tâches occupées par chacun apportent régulièrement des questionnements. A quelles tâches entendons-nous voir participer les bénévoles, adhérents-actifs ou adhérents tout court. Comment accepter de leur faire une place dans la répartition des responsabilités ? Par quels moyens est-il possible d'organiser collectivement cette participation ?

🕒 Rôle des stagiaires

Nous avons accueilli 1 stagiaires sur l'année 2015 1 TISF (Technicien d' Intervention, Sociale et familiale). Les stagiaires participent à la vie du GEM et animent des ateliers. Les stagiaires apportent un soutien et une écoute aux adhérents ainsi qu'un soutien auprès de l'animateur. Ils dynamisent le GEM en apportant des idées nouvelles.

Perspectives pour l'amélioration du GEM

Du fait de son fort besoin en ressources humaines, les activités et événements induisent l'implication volontaire de toutes les forces vives présentes. Une équipe permanente est indispensable pour accompagner les petits et grands projets tout au long de l'année (voyage pour 6 adhérents accompagnés de l'animateur et sortie restaurant pour 15 adhérents les dimanches).

